

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit: Colle Brio****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations
déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Colle**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Knauf Gips KG

Postfach 10

97343 Iphofen

Germany

Tel +49 (0)9323/31-0

Fax +49 (0)9323/31-277

Service chargé des renseignements:

Service de renseignements techniques

Tel +49 (0)9001/31-1000 (voir point 16)

E-mail Knauf-Direkt@Knauf.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Service de consultation en cas d'empoisonnement et toxicologie embryonnaire, Berlin

Tel +49 (0)30-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio**Pictogrammes de danger**

GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

EUH 208 Contient polyméthylène isocyanate (CAS: 9016-87-9). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique: Mélanges****Description:** Colle 1K PUR**Composants dangereux:**

Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe

50-100%

⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335

Remarque:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio

Substances d'une valeur limite pour l'exposition au poste de travail, voir point 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

En cas d'apparition de symptômes ou en cas de doute, consultez votre médecin.

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Ne pas utiliser de solvant ni de diluant.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Cyanure d'hydrogène (HCN) (Traces)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio

Ne pas respirer les vapeurs.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber avec une matière liant les liquides (sable, diatomite, liant universel).

6.4 Référence à d'autres rubriques Produit durcit en contact avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ne pas inhaler gaz / fumée / vapeur / aérosol.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Il est conseillé de renoncer à la manipulation de ce produit en cas d'hypersensible des voies respiratoires et de la peau. Les personnes allergiques à l'isocyanate et en particulier toutes celles qui souffrent d'asthme ou de problèmes respiratoires ne doivent pas travailler avec des isocyanates.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre A2/P2

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio**Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

La sélection des gants les mieux appropriés dépend non seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité et peut varier d'un fabricant à un autre. Étant donné que le produit est une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux utilisés pour les gants n'est pas envisageable et doit donc faire l'objet de contrôles avant emploi.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc naturel (Latex)

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes à protection latérale.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****Aspect:****Forme:** Liquide**Couleur:** Bleu**Odeur:** Faible, aromatique**valeur du pH:** Non applicable.**Changement d'état****Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.**Point d'éclair** 200 °C**Température d'inflammation:** 400 °C**Température d'auto-inflammabilité:** > 400°C**Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.**Densité à 20 °C:** 1,2 g/cm³**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Hydrolysé

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio**Viscosité:****Cinématique à 20 °C:** 4500 mPas**9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En raison de la réaction avec l'air humide et/ou l'eau, la pression dans le récipient risque d'être augmentée par le dioxyde de carbone.

10.4 Conditions à éviter Eviter l'effet de l'humidité.**10.5 Matières incompatibles:**

Forts acides, forts solutions caustiques.

Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe**

Oral LD50 > 10000 mg/l (rat)

Dermique LD50 > 5000 mg/kg (lapin)

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur les personnes hypersensibles, des réactions peuvent apparaître avec de très faibles concentrations d'isocyanate.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Indications toxicologiques complémentaires:

Nocif par inhalation.

Les personnes allergiques aux isocyanates et souffrant d'asthme n'ont pas le droit de travailler avec des isocyanates.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio**Cancérogénicité**

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:****Diphenylmethandiisocyanat, Isomere und Homologe**

LC50/96 h > 1000 mg/l (fish)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas facilement biodégradable.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU****ADR, IMDG, IATA** néant**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****ADR, IMDG, IATA** néant

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Prescriptions nationales:****Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Service établissant la fiche technique:

Knauf Gips KG, Supplier Quality Management/REACH, 97346 Iphofen

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Un appel à Knauf Direkt coûte 0,39 €/minute. Les appelants dont le numéro de téléphone n'est pas enregistré dans la base de données de Knauf Gips AG, par ex. les maîtres d'ouvrage privés ou les non-clients, paient 1,69 €/minute depuis le réseau fixe allemand. Le prix des appels provenant d'un réseau portable dépendent du fournisseur et de ses tarifs.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.01.2018

Version: 5 (F)

Révision: 26.01.2018

Nom du produit: Colle Brio

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
*** Données modifiées par rapport à la version précédente**